

Règlement du Plane'R Fest

L'accès au festival n'est pas autorisé aux personnes porteuses d'objets encombrants.

Il est également interdit d'introduire tout objet pouvant servir de projectile et pouvant être un danger pour les festivaliers / festivalières, les artistes ou le personnel affecté à l'organisation du festival, et notamment :

- Sacs et sacs à dos d'une capacité supérieure à 10 Litres
- Armes et munitions de toutes catégories, bombes lacrymogènes ou tout objet tranchant
- Substances explosives, inflammables ou volatiles
- Bouteilles (verres, plastiques, aluminium...)
- Boissons alcoolisées (sauf celles vendues sur place et contenues dans un verre en plastique)
- Produits et substances illicites
- Casques, instruments de musique (avec ou sans housse), dispositif antiviol pour deux-roues
- Objets roulants (vélos, rollers, patinettes...) à l'exception des fauteuils roulants
- Les appareils vidéos et enregistreurs numériques (hors pass photos)

L'accès au Plane'R Fest est strictement interdit aux animaux, à l'exception des chiens accompagnant les déficients visuels.

Les casques anti-bruit pour les enfants seront bien entendu acceptés.

AÉROSOLS

Les crèmes solaires doivent être en tube.

Les brumisateurs MÉCANIQUES sont tolérés en cas de grosse chaleur, mais pas les brumisateurs en aérosols. Un système de brumisateur sera en place sur le site du Festival afin de vous permettre de vous rafraîchir.

Ce règlement est susceptible d'évoluer, et d'autant plus dans le contexte actuel du coronavirus. En cas de doute, vous pourrez vous référer au règlement affiché sur place lors du festival.